

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 79 (1971)

Artikel: Le Château de Grand Clos à Rennaz
Autor: Pelichet, Edgar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-60190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Château de Grand Clos

à Rennaz

EDGAR PELICHET

Parmi les résidences seigneuriales du pays de Vaud bâties au XVIII^e siècle le château de Grand Clos prend une place parmi les plus remarquables.

Certes, sa noble élégance n'a pas l'ornementation fleurie de celui de Crans-près-Céligny, ni le long développement de celui de Vincy ou de celui de Vullierens, par exemple.

Sa beauté réside avant tout dans des proportions parfaites, que souligne sa sobriété. On sent qu'il a été conçu avec aisance par un architecte au goût sûr. Il en impose — sans recourir aux effets — et c'est pourquoi il est un chef-d'œuvre de l'architecture de son temps.

M. et M^{me} G. B. Lanz se sont attachés à redonner l'éclat de la jeunesse à sa sereine beauté, il y a une quinzaine d'années, en le dépouillant des affreux enduits qui la ternissaient. Ils l'ont meublé avec goût. Il est légitime qu'on l'honore — encore que modestement — en lui consacrant cette monographie, qui n'a d'autre prétention que de décrire sa genèse et de résumer le peu que l'on sait de son histoire.

Les origines

Le domaine de Grand Clos est situé au territoire de la commune de Rennaz, dans le canton de Vaud.

Cette commune existe depuis 1834 ; auparavant son territoire faisait partie de celui de Noville, qui, de même, fut détaché de Ville-neuve en 1476.

Le village est cependant très ancien ; on y a retrouvé des vestiges de l'époque romaine, ce qui n'a rien de surprenant, car la route du Grand-Saint-Bernard y passait.

Grand Clos est un ancien domaine rural ¹ dont on peut retracer l'histoire avec quelque précision dès le début du XV^e siècle, quand il apparaît dans les biens de la famille Bouvier. Le dernier propriétaire de ce nom est noble Ferdinand Bouvier ², de Villeneuve, lieutenant baillival et châtelain de Chillon, recteur de l'hôpital de Villeneuve.

Bouvier est surtout connu par sa participation à la conjuration ourdie contre les Bernois par son oncle Isbrand Daux. L'échec de la conjuration lui fut fatal. Il dut s'enfuir. LL. EE. confisquèrent ses biens dont certains furent misés le 18 août 1589 et parmi eux la « grange du Grand Cloz » que MM. de Berne attribuèrent à l'hôpital de Villeneuve ³. Plus tard, Grand Clos fut acquis par Abraham Du Bois, bourgeois de Berne et commissaire général du gouvernement bernois ⁴.

Du Bois revendit le domaine. En 1678, Grand Clos appartient à Gédéon Perret, de Vevey, châtelain de Villeneuve. Perret finit par le céder en 1702 à son gendre Abraham Guillard ⁵.

Les frères Jean et Abram Guillard, petits-fils d'Abraham ⁶, feront démolir l'ancienne maison de Grand Clos et construire l'actuelle résidence sur les plans de l'architecte Franque. Les travaux sont en cours en 1764/1765 ⁷. En 1770, Jean et Abram adressent à LL. EE. une supplique tendant à la conversion en fief noble du fief rural de Grand Clos ; ils demandent également le droit de chasse sur le terri-

N. B. — Je me suis fié à une notice sur le châtelain Bouvier parue dans la *RHV*. M^{lle} Wettstein et M. Dessemontet s'étant rendu compte que ce texte contenait des erreurs ont bien voulu corriger mon manuscrit dans le sens nécessaire. Je les en remercie.

¹ Contrairement à ce qui a été admis jusqu'ici, il ne s'agit pas d'une seigneurie, mais d'un simple fief rural. Il est cité indifféremment comme mas, domaine ou grange du Grand Clos et ce n'est qu'en 1771 que le domaine sera érigé en fief noble, cf. *infra*.

² Mort en 1637, âgé de 83 ans. Voir : *Revue historique vaudoise*, 1924, p. 320.

³ ACV, Bu 11/66.

⁴ Du Bois était encore propriétaire en 1675, puisque le 8 mai LL. EE. consentent, moyennant une contreprestation, à libérer leur commissaire général d'une redevance de « deux quarterons de froment, mesure de Vevey avecq le fied et directe que Leurs Excellences avoyent à cause de Chillon sur un mas de pré, clos et terre, siz à Rennaz, appelé le Grand Cloz, audict sieur Du Bois appartenant avecq les bastimentz sus existans, contenant environ quarante septeurs... » ACV, Bb 3/9 f^o 153. Le septeur équivaut ici à la pose de 4300 m², soit à 500 pieds carrés de Berne, cf. ACV, Gb 12/b/1 *passim*.

⁵ *Almanach généalogique suisse*, vol. 9, art. *Perret*, Zurich 1953, p. 485.

⁶ Jean et Abram, négociants à Lyon, sont les fils du châtelain et lieutenant gouverneur Huldric-Gédéon Guillard et de sa femme Jeane-Marie Corneloup ; ils sont bourgeois de Vevey et de Noville. Voir : ACV, Eb 90/2, p. 153 s. et IB 316, 80/2.

⁷ Communication de M. Marcel Grandjean : le 12 août 1765, la ville de Vevey prête un câble pour soulever des matériaux à Grand Clos, cf. Archives communales de Vevey, Adm. gén., Aa 59, manual, 117.

toire de la paroisse de Noville ¹. Par décision du 28 décembre 1770, exécutée le 26 avril 1771, LL. EE. accèdent à cette requête et le Grand Clos devient une seigneurie avec moyenne et basse juridiction ².

Après la Révolution, le plan cadastral de septembre 1840 donne pour propriétaire de Grand Clos Jean-Pierre Roux ³ qui l'avait acquis le 2 novembre 1822 de M^{me} Jaques-Christophe Scherer, née Guillard ⁴. Enfin, le 15 mai 1849, Jean-Pierre Roux vend le Grand Clos à son neveu par alliance : Vincent-Louis Perret ⁵. Le château restera dans la famille Perret jusqu'en 1940.

Les anciens bâtiments

Des anciens bâtiments, nous n'avons ni une image, ni une description, ni des traces retrouvées dans le sol.

Il n'en subsiste qu'un linteau de porte, avec armoiries ; ce linteau a été utilisé en remploi dans l'encadrement d'une porte du rez-de-chaussée des communs, du côté de la cour rurale.

La disposition générale des constructions nous est cependant donnée par le plus ancien plan de Rennaz, daté de 1695 ⁶. La maison d'habitation recouvre un rectangle et, tout auprès, un second bâtiment abrite les communs.

Le plan que nous reproduisons (fig. 1) date de 1770 environ. Il donne pour propriétaires Messieurs Jean et Abram Guillard, négociants à Lyon, et il doit permettre de suivre plus aisément notre description des lieux.

Le château

La résidence actuelle comporte les éléments suivants :

- a) le corps de logis proprement dit, au sud-est ;
- b) l'aile sud-ouest (entre la cour d'honneur et la cour rurale) ;

¹ Cf. ACV, Bb 19/11, p. 558 s. La demande des frères Guillard suscite divers rapports et mémoires dans lesquels il est question notamment de la maison nouvellement construite, cf. *ibid.*, p. 561.

² ACV, Bb 19/11, p. 591 - 594 ; IB 316, 80/2.

³ ACV, Gb 12/c/1, pl. 3.

⁴ C'était noble demoiselle Jeanne-Andrienne-Amélie-Elizabeth, fille de M. Abram Guillard de Grand Clos et de Anne-Philis Cannac. Son père était l'un des deux constructeurs du château. Elle avait épousé Scherer, bourgeois de Saint-Gall, habitant à Lyon, le 17 octobre 1782, ACV, Eb 90/3, p. 284.

⁵ ACV, Notaires d'Aigle, Chausson, acte n° 2924, 15 mai 1849.

ACV, Gb 8/b/1.

- c) l'aile nord-ouest (en retour d'équerre avec la précédente, sur un côté de la cour d'honneur) ;
- d) les communs (bâtis dans le prolongement de l'aile nord-ouest mais du côté de la cour rurale) ;
- e) le pavillon de l'horloge, incrusté dans la face nord-est de la « grange » bâtiment massif qui contient, outre la grange, des écuries et des étables.

Fig. 1. — Ce plan (ACV, Gb 12/b/1, pl. 19) doit être à peine postérieur aux travaux de construction du château et, pour certains détails, il ne correspond pas exactement à l'état actuel. Le trait continu indique le bord de la route « du Simplon » sur laquelle donne la cour d'honneur. Le passage reliant cette dernière à la cour rurale est couvert, de telle sorte qu'il n'y a plus solution de continuité dans l'aile sud-ouest. De même, les deux bâtiments désignés sur le plan comme « Grange et écurie » n'en forment qu'un seul avec en son centre, sur la façade nord-est, le pavillon de l'horloge.

De la route conduisant de Rennaz à Roche (route « du Simplon »), on accède à la cour d'honneur par un charmant portail aux piliers surmontés d'urnes ; la cour d'honneur est bordée à gauche par le corps de logis, à droite par l'aile nord-ouest, au fond, face au portail, par l'aile sud-ouest.



Fig. 2. — Angle sud de la cour d'honneur.
(Photo Claude Bornand, Lausanne)

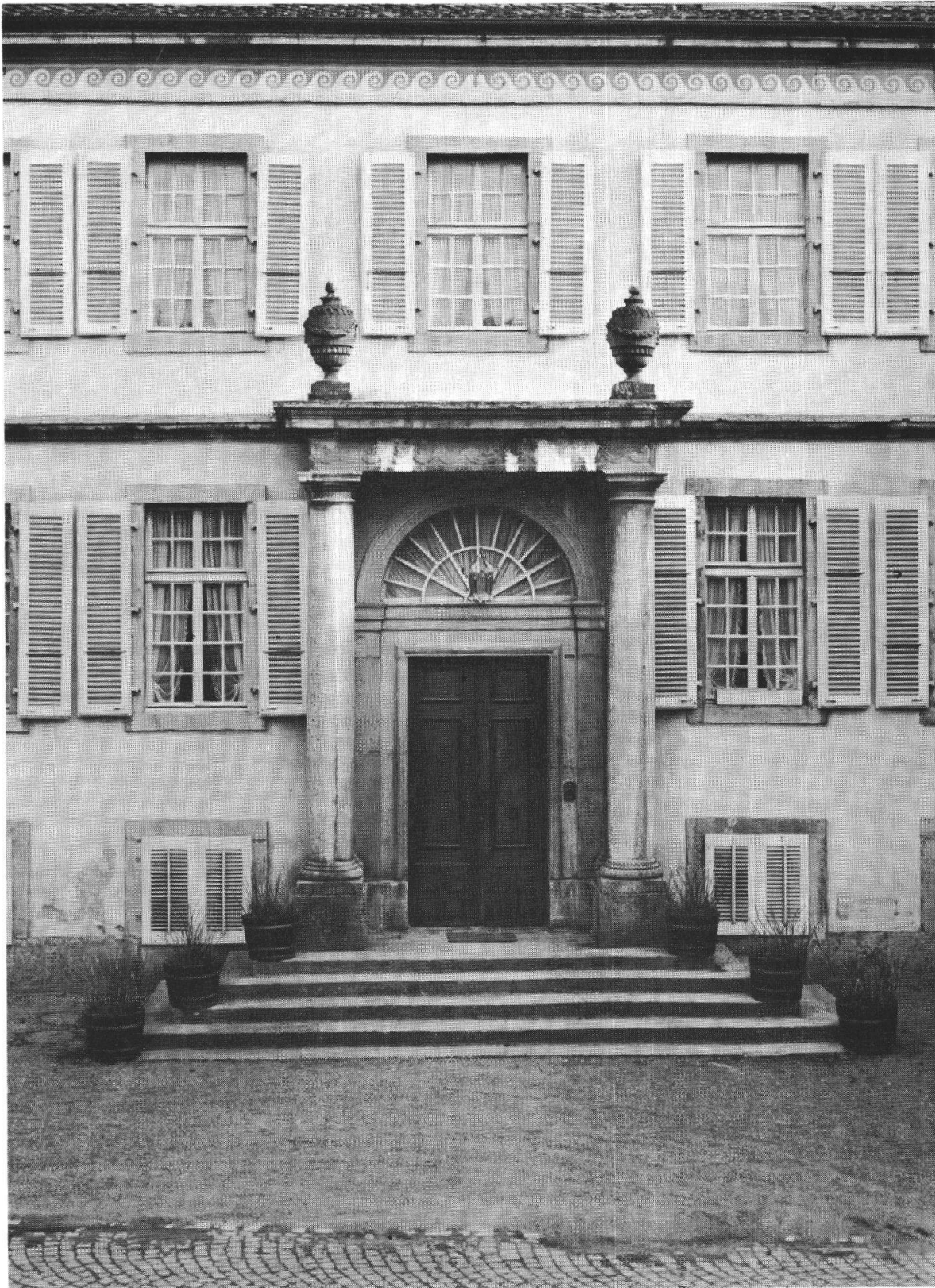


Fig. 3. — Entrée principale du corps de logis.
(Photo Claude Bornand, Lausanne)

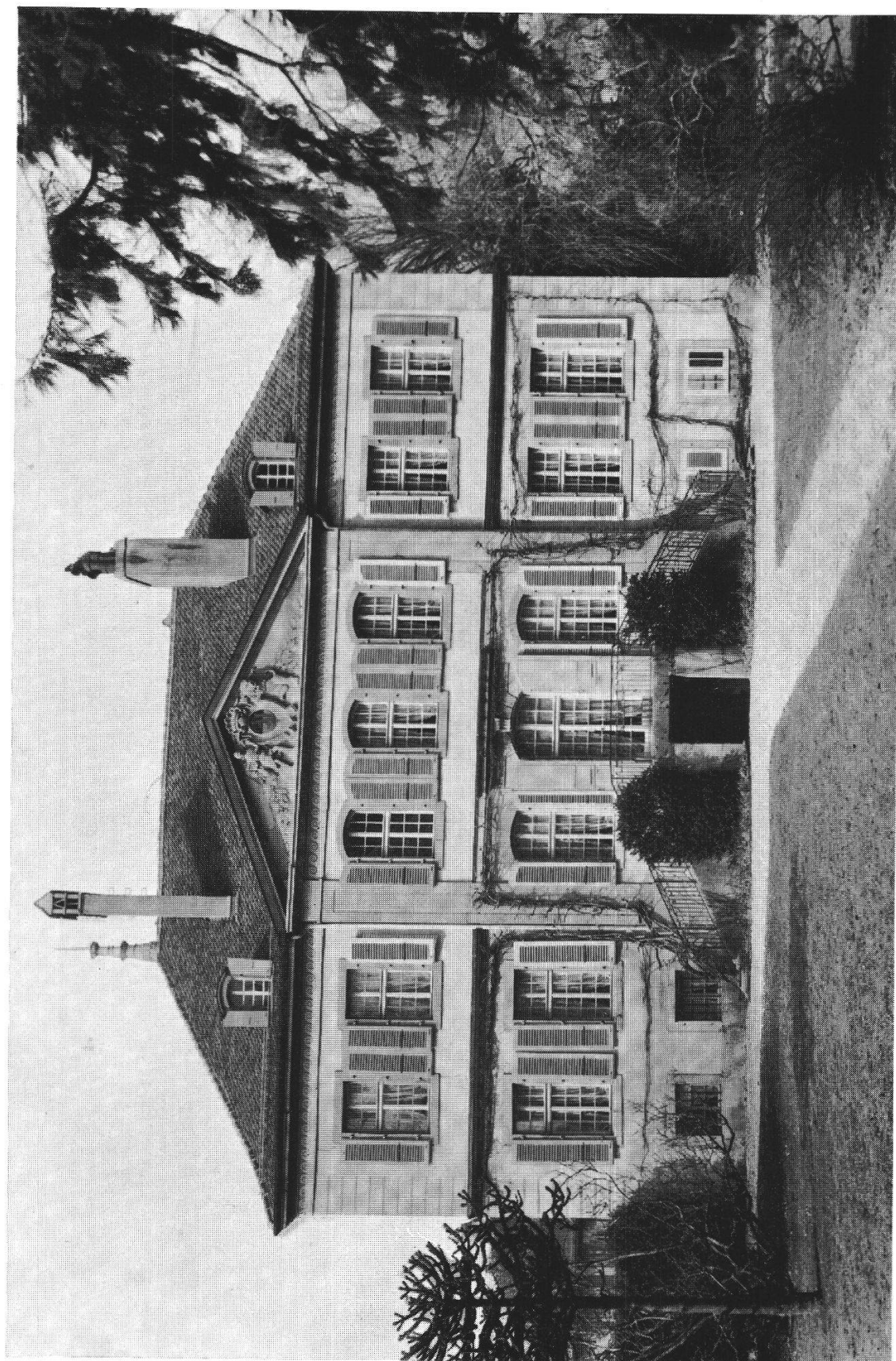


Fig. 4. — Face principale du corps de logis.
(Photo Claude Bornand, Lausanne)



Fig. 5. — Fontaine de la cour rurale.
(Photo Claude Bornand, Lausanne)

quatre pans ; l'*aile sud-ouest* contient un rez-de-chaussée et un étage ; le toit Mansart en est interrompu par un élément situé au-dessus du passage couvert et couronné en fronton. L'*aile nord-ouest* continue l'aile sud-ouest, sous un toit Mansart. Les *communs* ont la même disposition. Le *pavillon de l'horloge* est composé d'un élément architecturé, incrusté au milieu de la longue façade de la « grange ». Il est composé de deux pilastres qui encadrent une grande porte rectangulaire ; cela se termine en arc de cercle, autour d'une horloge ; mais le sommet est demeuré inachevé ; il se termine en toit à deux pans, surmonté d'un tout petit clocheton à quatre pans pour la cloche. A n'en pas douter, ce pavillon est demeuré inachevé ; les pilastres étaient conçus pour soutenir un couronnement absent ; on se rend compte qu'on a « bâclé », pour une raison qui nous échappe, l'achèvement de l'ouvrage.

Quant au château proprement dit, il est doté d'une fort belle entrée, sur la cour d'honneur (fig. 2) ; un large escalier à trois côtés, de quatre marches, lui sert de base ; elle est flanquée de deux colonnes toscanes qui supportent un entablement mouluré lequel porte deux « pots à feu », de belles et élégantes urnes. Du côté du jardin, la façade (fig. 4) est marquée par un léger avant-corps surmonté d'un fronton triangulaire ; le bas de cet avant-corps est occupé par un perron largement conçu, à deux rampes.

La porte d'entrée (fig. 3) est surmontée d'une imposte semi-circulaire ; l'ornementation qui l'encadre, les encadrements des fenêtres et un cordon mouluré qui sépare le rez-de-chaussée de l'étage sont en marbre de Saint-Triphon. Les chaînages d'angle sont peints en trompe-l'œil ; le fronton de l'avant-corps, côté jardin, est orné d'un écu tenu par deux personnages et meublé d'une double guirlande ; les armes de l'écu ont disparu et sont remplacées par celles de Rennaz, depuis 1957.

La face nord-est est dotée, au rez-de-chaussée surélevé, d'un balcon auquel on accède depuis le couloir transversal intérieur. Le toit est percé de quelques lucarnes discrètes ; les épis originaux ont disparu et sont remplacés par des ornements de zinc de la fin du XIX^e siècle.

L'intérieur du corps de logis est d'un plan extrêmement simple ; de l'entrée on atteint le niveau du rez-de-chaussée surélevé par une rampe qui aboutit à un dégagement ; au-dessus est l'escalier destiné

au premier étage ; le logis est coupé dans sa longueur par un large couloir qui va du balcon de la face nord-est à une porte-fenêtre de la face sud-ouest. De chaque côté sont distribués les salons, salles et locaux de service.

La distribution est la même à l'étage supérieur.

L'aile sud-ouest contient des locaux de service et des chambres ; l'aile nord-ouest abrite les remises des voitures au rez-de-chaussée, et des chambres à l'étage, accessibles directement de la cour d'honneur.

Les communs abritent le logement du fermier et des locaux ruraux.

On en peut juger maintenant : ce « château » est une résidence seigneuriale déjà moderne, un de ces manoirs « de plaisance » tel qu'on en construisit — souvent sur l'emplacement d'une construction médiévale — à partir de la fin du XVII^e siècle.

L'influence française y est évidente. Beaucoup de Vaudois servirent en France en ce temps-là et en rapportèrent des plans, sinon le concours effectif d'un architecte réputé.

L'ainé de ces bâtiments est certainement le château de L'Isle, qu'on persiste à attribuer à Mansart sans en avoir le moindre indice ; il date de 1706. Suivirent Vullierens, Vincy, Allaman (pour partie), Saint-Saphorin-sur-Morges, Chamblon, Crans-près-Céligny, Hauteville — et bien d'autres.

Vullierens et Vincy sont disposés en longueur ; à l'Isle, à Crans, à Hauteville, on a adopté la forme à trois corps de bâtiments disposés en U autour de la cour d'honneur ; Saint-Saphorin comporte un seul bâtiment, très vaste. A Grand Clos, le plan en U subsiste à cause des ailes sud-ouest et nord-ouest, mais le côté sud-est est devenu le corps de logis principal, du côté de la vue et du meilleur ensoleillement.

Grand Clos a un moindre volume que ses congénères, ce qui a permis à l'architecte de lui accorder des proportions remarquablement équilibrées.

Il faut relever à Grand Clos la sobriété de la décoration ; à part le perron très noble et calme qui souligne la face du côté des jardins, la seule ornementation véritable est aménagée à la porte d'entrée ; le portail d'accès à la cour d'honneur est des plus simples, encore que très élégant ; il n'y a pas de fers forgés somptueux ; et l'on a eu recours à la peinture en trompe-l'œil pour dessiner les chaînages

d'angle, comme, sous l'avant-toit, un rang de postes. Ce procédé, venu du sud du continent européen, qui fait l'essentiel de la décoration du château d'Hauteville, a été utilisé ici avec discrétion ; on le retrouve à l'envers de l'aile nord-ouest ; il y marque des baies inexistantes, mais nécessaires à l'œil pour la symétrie ; on le retrouve au même endroit pour en interrompre la longue face avec deux pilastres peints ; en outre, il a été repris, avec virtuosité, pour figurer une porte-fenêtre avec balcon, à l'extrémité nord-est de cette aile nord-ouest, à proximité de l'ancienne grande route.

Les façades du corps de logis sont revêtues d'un enduit peint en jaune clair, couleur originale retrouvée lors de la restauration de 1957 sous des enduits modernes ; l'aile nord-ouest a, du côté de la cour d'honneur, sa façade en roche taillée et bien appareillée, tandis que son autre façade est en enduit peint, mais d'un jaune plus soutenu que celui du corps de logis ; cette couleur est également d'origine. Les motifs en trompe-l'œil ont été soigneusement gravés dans l'enduit ancien, avant d'être peints.

Il faut encore relever certains détails ; les menuiseries des fenêtres portent dans l'axe vertical et en travers des éléments accentués, rappelant l'ancienne « croisée » ; ils sont à petits carreaux ; la partie supérieure est à dormant fixe. Les volets sont à jalousies, pour le corps de logis. Les portes des remises à voitures de l'aile nord-ouest, sur la cour d'honneur, rectangulaires, furent dotées dès l'origine de baguettes verticales, en relief, reliées les unes aux autres vers le haut, par de petits arcs.

L'avant-corps du corps de logis, au-dessus du perron, est doté de fenêtres à linteaux incurvés.

L'ensemble et les détails signalent un architecte expérimenté. Il est temps de s'occuper de lui.

L'architecte

L'auteur des plans de Grand Clos est *François Franque* ; né à Avignon en 1710, il est mort à Paris en 1793. Il devint membre de l'Académie royale d'architecture en 1757 et passa en 1778 dans la première classe de cette institution.

Devenu illustre, il fit des dessins pour l'Encyclopédie de Diderot et il est l'auteur des planches du traité d'architecture de Blondel.

Franque a laissé en France des notes ; son historien, M. Bonnel, les a retrouvées et étudiées ; c'est par elles que nous savons qu'il est

l'auteur des plans du château de Hauteville et de celui de Grand Clos.

Pour Hauteville on a donné comme architecte le nom de Donat Cochet, de Vevey¹ ; c'est une erreur manifeste, mais compréhensible ; Donat Cochet fut l'exécutant sur place des plans de Franque, l'entrepreneur.

La construction de Hauteville dura de 1760 à 1764, tandis que Grand Clos porte la date précise de 1764. Les deux châteaux sont donc contemporains, et je ne serais pas étonné que Donat Cochet soit aussi l'entrepreneur général de Grand Clos. Car il n'y a pas que les plans qui ont un auteur commun ; le réalisateur semble lui aussi avoir été le même ; nombre de détails l'indiquent.

Cette simultanéité s'explique aisément : Abraham Guillard, de Grand Clos, était le gendre de M. Cannac, à Hauteville.

Pierre-Philippe Cannac acheta la baronnie de Saint-Légier et la Chiésaz, avec la seigneurie de Hauteville, en 1760, à l'âge de 55 ans. Il avait une dizaine d'enfants ; l'une de ses filles, Anne-Philis, née à Lyon en 1730 (où son père fut directeur des coches), épousa le futur seigneur de Grand Clos le 20 août 1759, à Nyon².

Il y a tout lieu de croire que c'est Cannac qui introduisit François Franque auprès de son gendre, en le décidant en même temps à bâtir le château de Grand Clos.

Les relations entre les deux seigneuries se poursuivirent longtemps ; en 1792, par exemple, M. Scherer enleva au Grand Clos un cèdre du Liban et l'offrit à son oncle par alliance Isaac-André, septième des enfants de Pierre-Philippe Cannac ; cet arbre s'élève encore derrière la ferme de Hauteville³.

François Franque eut une autre occasion de travailler dans la région lémanique ; M. Bonnel nous assure qu'il fit des plans pour un château à Vevey. Nous n'avons cependant pas retrouvé duquel il s'agit.

Le mobilier

Grand Clos ne contient plus de meubles du temps de son aménagement. M. et M^{me} G. B. Lanz l'ont entièrement garni de meubles

¹ Cf. F. GRAND D'HAUTEVILLE, *Le château d'Hauteville...*, Lausanne 1932, p. 49 et *passim*.

² ACV, Eb 91/4, p. 126.

³ F. GRAND D'HAUTEVILLE, *op. cit.*, p. 61 et 203.

remarquables et de tableaux précieux. Ils l'ont fait avec goût et discernement.

Le parc

Il convient de s'y arrêter. Un plan ancien révèle que les grandes lignes du parc actuel sont celles adoptées avec le plan de François Franque. Un grand espace s'étale devant la face principale du corps de logis, planté de magnifiques arbres de haute futaie.

Cet espace est formé d'un grand rectangle terminé en hémicycle.

Une pièce d'eau circulaire forme un premier plan, devant le château.

Rien n'a été changé à cette disposition ; le jardin s'étend du côté de la ferme et se termine à la cour rurale par un mur bas et un portail (dont la grille n'est pas d'origine).

Attirons l'attention des admirateurs de Grand Clos sur la fontaine de la cour rurale. Elle est du plus pur style Louis XVI. Son bassin aux angles incurvés est orné de discrets reliefs ; il est flanqué de bouteroues. La chèvre, à un seul goulot de bronze, est surmontée d'un haut obélisque élégamment effilé (fig. 5).

Hôtes illustres

Le poète allemand Frédéric Matthiesson a longuement séjourné en Suisse romande, à la fin du XVIII^e siècle. On le trouve au château de Nyon, de 1787 à 1793, comme hôte de Charles-Victor de Bonstetten alors bailli de Nyon. Il est ensuite à Grand Clos.

En 1838, Grand Clos abrite la famille Naundorf. Un épisode historique notable s'ouvre. Lorsque l'impératrice des Français Joséphine séjournait au « château » de Montchoisi, à Orbe, elle fit à son amie M^{me} du Plessis d'Aumale des confidences qui filtrèrent vite : Louis XVII de France, le jeune dauphin et fils de Louis XVI, n'était pas mort dans la prison du Temple, à Paris. On l'avait fait échapper.

Cette confidence fit surgir ici et là de prétendus dauphins, de faux Louis XVII. Naundorf est l'un d'eux.

On s'est récrié ; des polémiques se sont engagées. Certains soutiennent que Naundorf était un escroc, un faussaire ; il aurait été horloger à Spandau. On ne saura jamais ! Les recherches des diplomates du temps aboutirent à une impasse. La police de Napoléon

fit saisir et disparaître des pièces de l'état civil — ce qui pourrait laisser à penser qu'il y a quelque chose de fondé dans tout ceci.

Ce qu'on sait de certain c'est que Naundorf s'est marié en 1818 et qu'il a séjourné à Grand Clos en 1837 et en 1838. Ses enfants portaient des prénoms significatifs — peut-être : Amélie-Jeanne, Charles-Edouard, Marie-Antoine, Louis-Charles, Edmond-Charles et Marie-Thérèse.

En tout cas, Jean-Pierre Roux qui reçoit les Naundorf à Grand Clos croit à la légende royale. Il a tenu un journal de caisse, on y lit notamment ceci :

« Madame Forez, dame d'honneur de la reine de Saxe, qui a accompagné chez moi, à Grand Clos, l'automne dernier, la famille de Louis XVII, roi de France, est partie... pour retourner à Dresde. Samedi dernier, elle m'a fait présent d'une serviette qui a appartenu à la Reine Marie-Antoinette ¹. »

Il y a mieux encore ! Un nommé Brémont, de Semsales, dont le père avait été secrétaire de Louis XVI, aurait déposé sous serment qu'il croyait à l'enlèvement du dauphin de la prison du Temple. Le procès-verbal de sa déclaration aurait été déposé au Greffe du Tribunal du district de Vevey, puis aurait disparu !

Naundorf, fils ou non de Louis XVI, s'en alla dans les Pays-Bas, où il devint duc de Normandie, grâce à la gentillesse du roi de Hollande ; il mourut à Delft en 1845.

De 1854 à 1858 il y a, à Grand Clos, un Français exilé pour un motif politique, le républicain Maire, adversaire de Napoléon III ².

A partir de 1864, et jusqu'en 1875, Grand Clos abritera un pensionnat de jeunes gens tenu par un révérend anglais, M. Bennet ³. L'un de ses collégiens se rendit célèbre lors de la guerre des Boers ; il s'agit de lord Kitchener, indomptable officier anglais, qui a les honneurs d'une statue à la cathédrale de Saint-Paul, à Londres, et qui servit de modèle à Kipling pour son personnage de Stalki.

¹ L. POIRIER-DELAY, *Le domaine seigneurial du châtelain Bouvier*, dans *Revue historique vaudoise*, 1902, p. 186.

² *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Ed. : Eugène Mottaz, art. *Grand Clos*, p. 785.

³ *Ibid.*, p. 785-786.